

**Partie 1 : Accumulation du capital, organisation du travail et croissance économique****Chapitre 2 : Travail & emploi****Dossier 5 : Croissance, progrès technique et emploi****Sujets possibles :**

- Après avoir montré les effets du progrès technique sur le volume de l'emploi, vous mettrez en évidence son influence sur la nature des emplois. (Bac 2003, La Réunion)
- La réduction du coût du travail permet-elle de réduire le chômage des travailleurs peu qualifiés ? (Bac 2003)
- En quoi le ralentissement de la croissance a-t-il contribué à modifier l'organisation du travail ? (Bac 1999 La Réunion)
- Montrez en quoi l'organisation actuelle du travail dans les pays développés à économie de marché (PEM) peut apparaître à la fois comme une rupture et comme une continuité par rapport à l'organisation taylorienne et fordienne du travail. (Bac 1998, Espagne, Portugal, Maroc)
- La flexibilité du travail peut-elle permettre de lutter efficacement contre le chômage ? (Bac Amérique du sud 1997)
- Quelles sont les conséquences économiques du progrès technique ?

**Introduction** : Les réorganisations du travail transforment le contenu des emplois, la nature des qualifications. D'autre part, l'économie ne parvient pas toujours à utiliser pleinement le travail disponible. Dans une économie en transformation perpétuelle, se pose la question du progrès technique et de ses conséquences sur l'emploi, le chômage et les qualifications.

**I- Le progrès technique contre l'emploi ?**

*Le progrès technique détruit des emplois ; c'est même sa raison d'être : permettre de produire autant de valeur avec moins de travail. Mais dans le même temps les gains de productivité sont source de croissance, donc d'emplois. La transformation du progrès technique en productivité, puis en croissance, puis en emplois est cependant une opération complexe. Finalement, aura-t-on créé plus d'emplois qu'il en aura été détruits ? Par ailleurs, le progrès technique bouleverse les qualifications.*

1.1) **Le chômage résulte-t-il du progrès technique ?**  p. 107 à 110

1.2) **Le progrès technique bouleverse les qualifications.**  p. 109 doc. 16

**II- La flexibilité protège-t-elle du chômage ?**

*Même si le chômage est d'abord fonction du rythme de la croissance, la recherche de la flexibilité est rendue vitale par le puissant mouvement de destruction créatrice engendré par le progrès technique. La flexibilité est souvent assimilée à l'absence de réglementation ou de protection des salariés. Cette analyse s'avère simpliste : il est possible et nécessaire de concilier protection et flexibilité car les coûts du libéralisme sauvage sont élevés. Mais les diverses formes de flexibilité n'ont pas toutes la même efficacité.*

2.1) **Qu'est-ce que la flexibilité ?**  p. 103

2.2) **Les effets de la flexibilité sur le « marché du travail »**  p. 101 graph doc 2, p 111 schéma, page 93 doc 22.

2.3) **Flexibilité ou précarité ?**  p. 103 doc 7, p 117 doc. 29

**III- Quels autres remèdes au chômage ?**

*Les débats autour du fort niveau de chômage en France, font ressortir, outre la question de la flexibilité, les thèmes du coût du travail et du partage du travail passant par une réduction du temps de travail (RTT). Nous verrons ici que ces 2 « solutions » ont des effets difficiles à évaluer et pour le moins ambivalents.*

3.1) **La réduction du coût du travail crée-t-elle des emplois ?**  p. 113 doc.23, p. 114 doc. 24, p. 119 doc.1

3.2) **La RTT crée-t-elle des emplois ?**  p. 115 doc. 27

\*\*\*

**Notions** : Marché (de biens et services), salariat, salaire, coût du travail, marchés (interne/externe) du travail, chômage, précarité, flexibilité, rendements croissants.

**Ce que dit le programme**

On montrera comment s'articulent gains de productivité et extension des marchés en examinant les rôles de la formation des prix et de la demande de biens et services : l'accent sera mis sur les effets de la baisse des prix et de l'augmentation des revenus réels. On soulignera que ces mécanismes qui déterminent la croissance économique en rendant compatible l'accroissement de l'offre avec celui de la demande peuvent se révéler défailtants, auquel cas la demande ne suit pas l'offre et le chômage se développe. Cette question sera discutée en se référant aux conditions de la répartition de la valeur ajoutée (rapports de forces, choix de politique économique). On discutera de la relation qu'entretient le progrès technique avec l'emploi.

On s'interrogera sur les conditions dans lesquelles les gains de productivité, associés aux nouvelles technologies, peuvent se traduire par des baisses de prix et des hausses de salaires entraînant des accroissements de la demande et du volume de l'emploi. Cela permettra de montrer que les nouvelles technologies n'ont pas par elles mêmes d'effets négatifs sur le volume de l'emploi à moyen et long terme. La question de la flexibilité du travail sera débattue dans ses différentes dimensions (adaptabilité des conditions de travail dans l'entreprise, mobilité professionnelle et géographique, variabilité des salaires) en relation avec les conditions de la croissance. En s'appuyant sur des exemples, on soulignera la complexité des relations entre la flexibilité et l'emploi. On pourra ainsi montrer que, lorsqu'elle permet une meilleure affectation des ressources, la flexibilité est favorable à l'emploi et la croissance, alors qu'elle leur devient défavorable quand elle conduit à une amplification des inégalités. C'est ce qu'on observe quand une vulnérabilité accrue de la main d'œuvre devient préjudiciable à la demande et à l'acquisition de nouvelles qualifications.